Kopja

2.V. 2.

Telegram en clair.

Rakowski au Ministre des Affaires Etrangères

NACISTRE DOWNDER WOURT PUBLICE
ADJUTANTS AN OTHER ALMA

L. De 14187 dnia 2/1/ 101 r.

PILSUDSKI INSTITUTE ARCHIVES New York

a Varsovie.
Moscou, 2/5.1920.

Recu 4/5.1920.

Il oppert des déclarations des soldats rouges échappés de captivité que les officiers polonais fusillent les communistes pousuivant de préférence les Israelites aux-quels ils font subir des tortures et envoient les soldats rouges tombés entre leurs mains aux travaux forcés dans l'Ouest.Malheureusement ces renseignements ne font que confirmer les nouvelles déjà précédamment reçues concernant les traitements barbares que le commendemment militaire polonais fait subir aux prisonniers de l'armée rouge que jusqu' à present nous n'avions pas librés à publicité pour ne pas exaspérer les relations déjà tendues entre la Pologne et l'Ukraine. Mais maintenant que tous les moyens pacifiques ont été épuisés eta que l'offensive de la Pologne nous oblige à prendre les armes pour défendre l'indépendance et la liberté de l'Ukraine, nous élevons devant le monde entier, la protestation la plus énergique contre les agissements inadmissibles du commandement militaire polonais. Bien que le gouverneement polonais a ne perde pas une occasion de se représenter comme le defenseur de la civilisation contre le beiblevisme dans l'Est, nous ne pouvons oublier le meurtre barbare de la mission de la croix- rouge russe Wesolowski en tête. Nous ne pouvons oublier que les officien qui ont commis cet acte inique ont été innécentés par un tribunal polonais. Nous ne pouvons oubliés que l'antisémitisme est un dogme du système gouvernemental polonais et que pendant deux années entières le territoire de l'ancienne et de la nouvelle Pologne a été le théâtre de massacres incessants de juifs. Nous sommes obligés d'attirer la plus sérieuse attention du gouvernement polonais sur la necessité de prendre des mesures pour faire cesser les atrocités ci-dessus rappelées contre nos prisonniers. Dansk le cas contraire, le gouverne ment soviétiste ukrainien dégage toute responsabilité pour les repressions dont peuvent être victimes les otages pris parmi la bourgeoisie polonaise, 88 x 18 x par ************************ nous le répétons, parmi la bourgeoisie polonaise, car le pouvoir de soviets méme dans la guerre ne rend pas responsables les Polonais de toutes les classes pour les actes des propriétaires et des capitalistes de Pologne.

Le Président du conseil des commissaires du peuple et commissaire du peuple pour les affaires etrangères de 1 Ukraine Révouski

ARI Non